Postulat N° 431

Une tarification intelligente pour les piscines jurassiennes

Alain Beuret (PVL)

Ces dernières années, plusieurs piscines jurassiennes ont été confrontées à des problèmes d'incivilités qui ont atteint leur paroxysme durant l'été 2020 à la piscine de Porrentruy. La Municipalité a pris provisoirement des mesures draconiennes en interdisant son accès aux personnes domiciliées à l'étranger. Cette mesure discutable prise en urgence a fait couleur beaucoup d'encre.

La pandémie et le réchauffement climatique vont continuer à mettre la pression sur nos piscines pour les années à venir. Pour encourager une activité physique saine, privilégier les utilisatrices et utilisateurs réguliers et éviter que certaines personnes mal intentionnées viennent semer ponctuellement la zizanie dans la région, nous proposons de développer, en partenariat avec les communes et les acteurs concernés, une offre globale de tarification intelligente, donnant accès à l'ensemble des piscines de la région ouvertes au public. Par tarification intelligente, on entend une tarification en fonction de l'utilisation effective (pay-as-you-go). Un tel système a fait ses preuves depuis des décennies dans les transports publics londoniens avec l'OysterCard. Plus récemment la Suisse a aussi adopté un système similaire pour les transports publics avec la nouvelle application Fairtiq.

Concrètement, les piscines publiques de la région seraient invitées à se rapprocher et adopter un système électronique unique de gestion des accès et de tarification. L'utilisateur ferait l'acquisition unique d'un porte-monnaie électronique sans contact (sous forme de carte ou d'application) qui lui ouvrirait la porte de toutes les piscines de la région. A certaines périodes creuses, les entrées pourraient être plus avantageuses qu'en période de forte affluence. L'utilisatrice ou l'utilisateur bénéficierait toujours du meilleur tarif et quand le prix de l'abonnement est atteint, plus rien ne lui serait débité. Elle ou il aurait en outre une vue d'ensemble des places disponibles restantes via internet : lorsqu'une piscine est «complète» (nombre limite de visiteurs atteint), elle ou il pourrait se diriger vers une autre moins fréquentée. Les piscines partenaires recevraient chacune la part des recettes qui leur revient via le système unique de gestion des entrées qui ferait la répartition, à l'image de ce qui se pratique de longue date en Suisse entre les différentes sociétés de transports publics par le système unique de vente de titres de transports.

Les avantages d'un tel système :

– meilleure répartition des utilisatrices et des utilisateurs sur l'ensemble des piscines de la région, permettant de lisser les pics d'affluence;

– contrôle permanent du nombre de personnes présentes sur le site en lien avec le respect des plans de protection sanitaires durant la pandémie;

– contrôle de l'identité des personnes entrant à la piscine permettant de repérer d'emblée celles qui sont «interdites d'entrée» en raison de leurs antécédents;

– diminution de l'attrait des entrées individuelles qui pourraient être nettement plus chères qu'actuellement afin de dissuader les utilisateurs occasionnels journaliers (pour les touristes séjournant dans le canton, l'accès aux piscines pourrait cependant être intégré au JuraPass);

– possibilité de proposer des tarifs modulables et incitatifs en termes de promotion de la santé (par exemple «nage courte» d'une demi-heure pendant la pause de midi pour 2 francs);

– davantage de temps à disposition pour les employé-e-s des piscines pour informer et prévenir les conflits grâce à une diminution du temps consacré à vendre des entrées.

Afin de répondre aux problèmes récurrents d'incivilités, de mieux gérer les périodes de grande affluence et d'encourager la pratique d'une activité physique régulière, nous demandons au Gouvernement d'étudier, en partenariat avec les communes et les acteurs concernés, la mise en place d'une offre régionale commune, avec un système de tarification intelligente en fonction de l'utilisation, pour l'ensemble des piscines jurassiennes ouvertes au public.

Alain Beuret (PVL)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Emilie Moreau (PVL)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 03 mars 2021

Documents annexés

- p431.pdf

pcsi jura
La force de l'indépendance

vert'libéraux

Postulat n° 431

Une tarification intelligente pour les piscines jurassiennes

Ces dernières années, plusieurs piscines jurassiennes ont été confrontées à des problèmes d'incivilités qui ont atteint leur paroxysme durant l'été 2020 à la piscine de Porrentruy. La Municipalité a pris provisoirement des mesures draconiennes en interdisant son accès aux personnes domiciliées à l'étranger. Cette mesure discutable prise en urgence a fait couleur beaucoup d'encre.

La pandémie et le réchauffement climatique vont continuer à mettre la pression sur nos piscines pour les années à venir. Pour encourager une activité physique saine, privilégier les utilisatrices et utilisateurs réguliers et éviter que certaines personnes mal intentionnées viennent semer ponctuellement la zizanie dans la région, nous proposons de développer, en partenariat avec les communes et les acteurs concernés, une offre globale de tarification intelligente, donnant accès à l'ensemble des piscines de la région ouvertes au public. Par tarification intelligente, on entend une tarification en fonction de l'utilisation effective (pay-as-you-go). Un tel système a fait ses preuves depuis des décennies dans les transports publics londoniens avec l'OysterCard. Plus récemment la Suisse a aussi adopté un système similaire pour les transports publics avec la nouvelle application Fairtiq.

Concrètement, les piscines publiques de la région seraient invitées à se rapprocher et adopter un système électronique unique de gestion des accès et de tarification. L'utilisateur ferait l'acquisition unique d'un porte-monnaie électronique sans contact (sous forme de carte ou d'application) qui lui ouvrirait la porte de toutes les piscines de la région. A certaines périodes creuses, les entrées pourraient être plus avantageuses qu'en période de forte affluence. L'utilisatrice ou l'utilisateur bénéficierait toujours du meilleur tarif et quand le prix de l'abonnement est atteint, plus rien ne lui serait débité. Elle ou il aurait en outre une vue d'ensemble des places disponibles restantes via internet : lorsqu'une piscine est « complète » (nombre limite de visiteurs atteint), elle ou il pourrait se diriger vers une autre moins fréquentée. Les piscines partenaires recevraient chacune la part des recettes qui leur revient via le système unique de gestion des entrées qui ferait la répartition, à l'image de ce qui se pratique de longue date en Suisse entre les différentes sociétés de transports publics par le système unique de vente de titres de transports.

Les avantages d'un tel système :

- meilleure répartition des utilisatrices et des utilisateurs sur l'ensemble des piscines de la région, permettant de lisser les pics d'affluence ;
- contrôle permanent du nombre de personnes présentes sur le site en lien avec le respect des plans de protection sanitaires durant la pandémie ;
- contrôle de l'identité des personnes entrant à la piscine permettant de repérer d'emblée celles qui sont « interdites d'entrée » en raison de leurs antécédents ;
- diminution de l'attrait des entrées individuelles qui pourraient être nettement plus chères qu'actuellement afin de dissuader les utilisateurs occasionnels journaliers (pour les touristes séjournant dans le canton, l'accès aux piscines pourrait cependant être intégré au JuraPass) ;
- possibilité de proposer des tarifs modulables et incitatifs en termes de promotion de la santé (par exemple « nage courte » d'une demi-heure pendant la pause de midi pour 2 francs) ;
- davantage de temps à disposition pour les employé-e-s des piscines pour informer et prévenir les conflits grâce à une diminution du temps consacré à vendre des entrées.

Afin de répondre aux problèmes récurrents d'incivilités, de mieux gérer les périodes de grande affluence et d'encourager la pratique d'une activité physique régulière, nous demandons au Gouvernement d'étudier, en partenariat avec les communes et les acteurs concernés, la mise en place d'une offre régionale commune, avec un système de tarification intelligente en fonction de l'utilisation, pour l'ensemble des piscines jurassiennes ouvertes au public.

Pour le groupe PCSI – Vert'lib

Alain Beuret

Annexe : co-signataires

Cosignataires

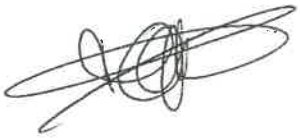

Emilie Moreau

Ismaël Vuillaume

Raoul Jaeggi

Blaise Schüll

Suzanne Maître

Géraldine Beuchat

Thomas Schaffter

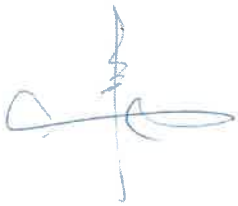

Vincent Hennin

Quentin Haas

Sophie Guenot

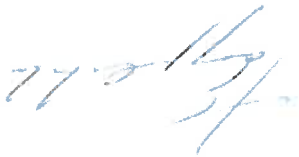

Vincent Eggenschwiler

Vicent Wermeille